

ORGANISATEUR(S) : CADRAN - VILLE DE NANTES

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



0h45



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

CONTENU :

« Vous avez des difficultés relationnelles ou de communication au sein de votre association? Il n'est plus possible de travailler entre bénévoles dans ces conditions? En réunion, la résolution des problématiques laisse place aux règlements de compte? Vous vous posez des questions sur la façon d'aborder vos collègues lorsque la tension monte? Venez en échanger avec un médiateur-ice professionnel. »

ORGANISATION :

Format de 45 mn (présentiel, visio ou téléphonique) à choisir sur l'un des 4 créneaux horaires suivants : 14h-14h45/14h50-15h35/15h40-16h25/16h30-17h15.

ÉTAPES D'INSCRIPTION

- 1 • L'association doit être inscrite sur l'annuaire des associations nantaises. Si ce n'est pas fait, rendez vous sur metropole.nantes.fr/annuaire-des-associations
- 2 • Pré-inscription à la formation obligatoire, au plus tard 48 h avant, sur metropole.nantes.fr/formationsassociation
- 3 • L'inscription est ensuite confirmée par mail (pensez à vérifier vos SPAMS)

PUBLIC :

Bénévoles, porteurs de projet et salariés d'associations nantaises, dans la limite de 2 personnes maximum par association, en fonction des places disponibles.

RDV MÉDIATION DE CONFLIT



DATE(S) DE LA FORMATION

26 mars 2025

14h-14h45/14h50-15h35/15h40-16h25/16h30-17h15

LIEU DE LA FORMATION

5 rue Célestin Freinet
Batiment C Nantil (salle de réunion 4ème étage)
44200 Nantes

POUR S'INSCRIRE



02.40.41.50.47



cadran@mairie-nantes.fr



<https://formations-benevoles-paysdelaloire...>

STRUCTURE FORMATRICE



CADRAN - Ville de Nantes



Voir la présentation de cette structure